

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marche n AO-2025-IDF-003

Objet : Construction d'un complexe sportif municipal

ARTICLE 1 - IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Maitre d'ouvrage : Ville de Cergy-Pontoise

Representant : M. Pierre Dubois, Maire

Contact : p.dubois@cergy-pontoise.fr / 01 34 25 00 00

Region : Ile-de-France

ARTICLE 2 - OBJET DU MARCHE

Nature du marche : Marche public de travaux - Lot unique - Tous corps d'état

Montant estimatif : 4 200 000 EUR HT

Delai d'execution : 18 mois a compter de l'ordre de service

Le présent marche a pour objet la construction d'un complexe sportif municipal comprenant une salle omnisports de type B (40m x 20m), une salle de gymnastique, des vestiaires et sanitaires, un hall d'accueil, des bureaux administratifs et un parking de 80 places. La structure sera en béton armé avec charpente bois lamelle-colle pour la couverture du hall principal.

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les candidats devront satisfaire aux exigences suivantes :

- Certification Qualibat 2111 (Gros oeuvre)
- Certification NF EN ISO 14001
- References similaires (3 minimum sur 5 ans)
- Chiffre d'affaires minimum: 10M EUR/an
- Garantie décennale en cours de validité

ARTICLE 4 - CRITERES D'ATTRIBUTION

Les offres seront jugées selon les critères pondérés suivants :

- Valeur technique : 60%
- Prix : 30%
- Delai : 10%

ARTICLE 5 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES

Date limite de remise : 28/02/2025 à 12h00

Les offres devront être transmises par voie électronique via la plateforme de dématérialisation des marchés publics. Les candidats sont invités à déposer leurs plis dans les délais impartis. Tout pli reçu hors délai sera déclaré irrecevable.

Les variantes sont autorisées sous réserve de présenter une offre de base conforme au cahier des charges. Les offres seront rédigées en langue française. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours.

ARTICLE 6 - COMPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION (DCE)

Le dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- Pièce 1 - Acte d'engagement (AE)
- Pièce 2 - Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Pièce 3 - Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- Pièce 4 - Bordereau des Prix Unitaires (BPU)
- Pièce 5 - Détail Quantitatif Estimatif (DQE)
- Pièce 6 - Plans architecturaux et techniques
- Pièce 7 - Rapport géotechnique G2 AVP

ARTICLE 7 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats sont invités à adresser leurs questions par écrit à p.dubois@cergy-pontoise.fr au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.

Les réponses aux questions seront communiquées à l'ensemble des candidats via la plateforme de dématérialisation.

